

LA DÉPÊCHE

Accueil / France - Monde / Société

Risque de 'discours clivant', 'positions antisionistes'... une conférence sur l'agriculture à Gaza dans le viseur d'une association d'avocats

f **X** **in** **✉**

Société, Politique, Guerre Israël-Hamas

Publié le 04/06/2025 à 11:38

Axel Mahrouga

Écouter cet article ⓘ



00:00 / 03:08

Powered by **ETX Majelan**

L'association "Action Avocats" a interpellé les pouvoirs publics pour demander l'annulation d'une conférence intitulée " Cultiver sous les bombes à Gaza", prévue à Graulhet le 8 juin. On vous explique la controverse.

La première conférence de l'édition 2025 de la foire Biocybèle, suscite la polémique. L'association Action Avocats, qui se décrit engagée contre « le terrorisme, l'antisémitisme, le racisme » a saisi les pouvoirs publics tarnais pour demander l'annulation de la conférence « cultiver sous les bombes à Gaza ». L'exposé est programmé à 14 h dimanche prochain.

Dans un courrier adressé le 21 mai dernier à l'association Nature & Progrès Tarn, aux instances politique locales, au Préfet et au Ministre de l'Agriculture, l'association d'avocats s'inquiète de la tenue de propos qui « risquent de susciter des tensions et d'inciter à la haine et de heurter une partie des participants à la foire ».

La crainte d'une « tribune géopolitique »

Sarah Katz, militante engagée envers la cause palestinienne et Pierre Stambul, le président de l'Union juive Française pour la Paix, les deux intervenants, seront dans le Tarn pour présenter les difficultés et solutions employées dans la bande de Gaza pour développer une agriculture biologique, dans un pays en guerre et sous embargo. Ils raconteront notamment comment ils ont aidé à la création d'une pépinière solidaire avant qu'elle ne soit détruite en février 2024.

À lire aussi : [Pierre Stambul : «La lutte des Palestiniens porte sur le refus du colonialisme»](#)

Ces deux personnalités cristallisent l'attention de l'association parisienne, qui pointe des « positions antisionistes et clivantes sur l'existence de l'État d'Israël », de Sarah Katz et les liens qu'entretient Pierre Stambul avec la militante palestinienne Mariam Abou Daqqa, membre du Front populaire de libération de la Palestine.

« Ce que nous craignons, c'est que l'objet de la foire soit détourné, pour en faire une tribune géopolitique », pointe Deborah Journo, avocate au barreau de Paris et présidente de l'association Action Avocats. « Le thème de la conférence n'a rien à voir avec l'agriculture et l'association qui organise le festival s'interdit statutairement toute propagande politique ».

« Il n'y a pas de polémique »

Contactée, l'association Nature et Progrès Tarn écarte tout début de controverse. « Il n'y a pas de polémique », tranche Lucie Taurines, coordinatrice de Nature et Progrès, qui préfère « inviter tout le monde à venir sur la foire ».

À lire aussi : **Biocybèle : moteur écologique et solidaire au cœur du Tarn**

Dans un courrier adressé mardi 3 juin, à l'association Actions Avocats, le maire de Graulhet, Blaise Aznar, balaye également une éventuelle annulation. Pour le premier magistrat, « la mention relative à la neutralité politique ou religieuse, présente dans les statuts, ne saurait être interprétée comme une interdiction de tout propos en lien avec un contexte géopolitique si ceux-ci s'inscrivent dans une perspective liée à l'objet social. »

Comme chaque événement rassemblant plus de 1 500 personnes en simultanée, une réunion de sécurité s'est tenue en préfecture le 19 mai dernier. « À ce stade, ni les services de la préfecture, ni ceux de la mairie n'ont relevé de motif de nature à justifier une telle restriction », conclut dans sa lettre l'édile graulhérois pour qui, une annulation, « constituerait une atteinte disproportionnée à la liberté d'expression et l'association ». La conférence devrait donc bien avoir lieu.